

Séance de conseil municipal du 20 décembre 2016

Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	REQUET Patrick
HAUTEVILLE Jérôme	GALLAY Dany
GALLAY Cyrille	GRENAT Éric

Membres absents :

MICHAUD Maurice (donne procuration à MOREL Nicolas), DUPONT Frédéric, GUERINEAU Kévin

Secrétaire de séance : REQUET Isabelle

Validation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Bail de location des terrains à la SAS CARRIERES DE POMBOURG

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une négociation a été faite avec Messieurs GROPPY en présence des avocats des deux parties.

Une proposition globale a été arrêtée.

Cette proposition a été examinée par le conseil municipal qui a donné son accord à l'unanimité.

Ecritures comptables concernant le SELEQ et le SYANE

Suite à la demande de M. Le Trésorier, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'apporter une modification aux écritures comptables. Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Trésorier à passer ces écritures de régularisations.

Contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la MAM

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux offres de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une MAM dans le bâtiment de la Mairie.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour retenir l'offre du Groupe UD.

Nouveau régime indemnitaire des agents

Monsieur le Maire informe qu'un nouveau régime indemnitaire (RIFSSEP) pour les agents sera en place à partir de janvier 2017.

Accord à l'unanimité.

Indemnité de gardiennage de l'église

Monsieur GALLAY André assurant le gardiennage de l'église, une indemnité lui sera attribuée

Accord à la majorité.

Acquisitions terrains route de TRECHAUFFE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'emprise de la route de Tréchauffé, sur les terrains appartenant à la Société Montagne de Tréchauffé, n'a pas fait l'objet d'une acquisition par la commune.

La Société de la Montagne de Tréchauffé propose de vendre à la commune de LA FORCLAZ les terrains de l'emprise de la route de Tréchauffé, soit 12 489 m² au prix de 0.30 cts d'euros le m².

Tarifs 2017

Monsieur le Maire propose de reconduire en 2017 les tarifs 2016.

Accord à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30